

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE GRIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SÉANCE DU MARDI 3 JUIN 2014

L'An Deux Mille Quatorze mardi 3 juin, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM RIO, ATIG, MMES OGBI, LE BRIAND, M. LAATIRISS, MMES ETE, TAWAB KEBAY, MM TROADEC, ZERKAL, MME BELLAHMER, MM LOUISON, BORTOLI, VAZQUEZ, GAMINETTE, SOILHI, BOUKANTAR, MMES RAMI, ITOUA, GRENOUILLAT, RENKLICAY, MABANZA, DIAWARA, HERGAUX, M. WILLAUME, MME GIBERT, MM GAUBIER, BENDIAB, MME COMMISSIONNE, M. OUKBI

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : M. NDOMBELE représenté par M. BOUKANTAR, M. QAROUACH représenté par MME OGBI, MME AUBRY représentée par M. LAATIRISS, M. BAGAVANE représenté par M. TROADEC, M. BINOIS représenté par MME COMMISSIONNE

ABSENTE : MME LAMOTHE

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents : 29

Délibération DEL-2014-0091 : Modification des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte locale « Centre de Formation et de Professionnalisation »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n°38.2006 en date du 28 mars 2006 portant adoption des statuts de la Société d'Economie Mixte chargée de la gestion du Centre de Formation et de Professionnalisation et détermination de la participation de la Ville au capital de ladite société,

Vu les statuts de la Société d'Economie Mixte Locale « Centre de Formation et de Professionnalisation » et notamment l'article 15 relatif au Conseil d'Administration,

Vu sa délibération 2014-0066 du 8 avril 2014 désignant Messieurs Philippe RIO et Pascal TROADEC comme représentants de la ville de Grigny au Conseil d'administration du CFP,

Considérant la désignation de Monsieur Philippe RIO comme représentant de la Communauté d'Agglomération « Les Lacs de l'Essonne » au Conseil d'administration du CFP, ce qui nécessite de le remplacer dans la représentation de la ville de Grigny,

Délibère, et,

Désigne un représentant de la Ville de Grigny au Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte Locale « Centre de Formation et de Professionnalisation » en complément de Monsieur Pascal TROADEC déjà désigné le 8 avril par le Conseil municipal.

Est élu :

▲ Monsieur Philippe LOUISON

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : Unanimité

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le 16 juin 2014

Transmis en Sous Préfecture le

17 JUIN 2014